

Nouvelle gamme tarifaire NOSBUS

A compter du 4 septembre 2018

Titre	Coût	Prérequis	Modalités
Ticket unitaire	1,10 €	Pas de prérequis, tout public	Délivré à bord des véhicules Doit être oblitéré dès l'achat
Carnet 10 voyages	8 €	Pas de prérequis, tout public	Délivré par les dépositaires Sans date limite de validité 1 ticket par voyage
Carnet 10 voyages demi-tarif	4 €	Réservé aux détenteurs des cartes : - Familles nombreuses - Demandeurs d'emplois - Prioritaire Handicapés - CMUC Etre domicilié à Nogent-le-Rotrou	Délivré par les dépositaires Sans date limite de validité 1 ticket par voyage
Mensuel	22,60 €	Pas de prérequis, tout public	Carte nominative délivrée par la mairie sur simple demande, sans limite de validité Les titulaires de cette carte se procurent leurs coupons mensuels chez les dépositaires et doivent présenter leur carte nominative Les coupons mensuels sont valables un mois calendaire. Pas de limitation dans le nombre de trajets, quel que soit la période de l'année.
Mensuel -30%	17,50 €	Etre âgé de moins de 25 ans (hors scolaires) Etre domicilié à Nogent-le-Rotrou	Carte nominative délivrée par la mairie sur simple demande, sans limite de validité Les titulaires de cette carte se procurent leurs coupons mensuels chez les dépositaires et doivent présenter leur carte nominative Les coupons mensuels sont valables un mois calendaire. Pas de limitation dans le nombre de trajets, quel que soit la période de l'année.
Mensuel demi-tarif	11,30 €	Réservé aux détenteurs des cartes : - Familles nombreuses - Demandeurs d'emplois - Prioritaire Handicapés - CMUC Etre domicilié à Nogent-le-Rotrou	Carte nominative délivrée par la mairie sur simple demande, sans limite de validité Les titulaires de cette carte se procurent leurs coupons mensuels chez les dépositaires et doivent présenter leur carte nominative Les coupons mensuels sont valables un mois calendaire. Pas de limitation dans le nombre de trajets, quel que soit la période de l'année.
Annuel scolaires	25 €	Etre domicilié à Nogent-le-Rotrou Etre scolarisé dans un établissement de Nogent-le-Rotrou	Carte nominative valable durant une année scolaire. Les titulaires présentent leur carte au conducteur, pas de coupons. Jours et période de validité : du lundi au vendredi en période scolaire uniquement. Pour voyager le samedi, l'été et durant les vacances scolaires, les élèves achètent un titre de transport complémentaire
Mensuel PMR	GRATUITE	Etre domicilié à Nogent-le-Rotrou Etre détenteur de la carte d'invalidité supérieure à 80%	Carte nominative délivrée par la mairie sur présentation d'une attestation d'invalidité Carte nominative valable une année civile Aucun coupon mensuel n'est nécessaire, les déplacements sont gratuits Sans limitation du nombre de trajets, quel que soit la période de l'année.
Carte Senior	GRATUITE	Etre domicilié à Nogent-le-Rotrou Avoir plus de 65 ans	Carte nominative délivrée par la mairie sur présentation d'un justificatif, sans limite de validité Les titulaires de cette carte doivent se procurer leurs coupons mensuels auprès de la mairie et doivent présenter leur carte nominative Les coupons sont oblitérés à chaque voyage par les conducteurs dans les bus Les coupons mensuels permettent un déplacement aller et retour le mercredi et le samedi et sont gratuits.
Billet voyage	0,70 €	Tout public Valable pour un groupe d'au moins 10 voyageurs	Délivré à bord des véhicules Le nombre de voyageurs doit figurer sur le ticket